



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 12 avril 2016  
Compte rendu affiché le : 15 avril 2016  
Date de la convocation : 5 avril 2016

Nombre de délégués :	Nombre de délégués concernés :
En exercice : 34	En exercice : 24
Présents : 20	Présents : 14
Votants : 21	Votants : 15

Cassandra Janvier a donné pouvoir à André Charbonnier.

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Laffont J  
CCFL : Bonnier D, Gonon P, Rousset L, Thizy B,  
CCHL: Ragey G, Murigneux P, Villard P  
SEM : Gandilhon M, Bussière L  
SIE A : Vincent G  
Autres communes : Viricel A, Rousset E, Reynard R, Barcet S, Deshayes S, Dussurgey P,  
Excusés : Morales P, Thizy G, Dumas C, Gonon P, Biguet S, Berne M, Rizoud M,

Secrétaire de séance : Thizy Bernard

### Délibération 612 Objet : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Le Président Jean – Yves Charbonnier rappelle à l'assemblée :

Conformément au 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 49 de la loi n 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.  
La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

**Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 21 janvier 2016**

**Le Président) propose à l'assemblée :** de fixer le taux suivant pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

<i>CADRES D'EMPLOIS</i>	<i>GRADES</i>	<i>TAUX (en %)</i>
Adjoint technique	2 <sup>ème</sup> classe	100%

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le président à déterminer le taux de promotion pour les avancements de grade  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier, le 12 avril 2016  
Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160412-612-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2016

SIMA COISE  
Le Passage du Centre  
12200 Saint Galmier  
Tél. : 04 77 52 54 57